

Malakoff Humanis, Veolia... Les 4 infos corpo à retenir cette semaine

Chaque semaine, Maddyness fait le point sur l'actualité des grands groupes en matière d'innovation. En ce moment, des startups les accompagnent pour lancer de nouvelles offres. Mis à l'honneur aujourd'hui : Malakoff Humanis, Veolia, Allianz et PSA.

Temps de lecture : minute

11 juin 2021

Malakoff Humanis soutient l'entrepreneuriat à impact chez les plus de 45 ans

Malakoff Humanis lance un programme d'accompagnement vers l'entrepreneuriat, baptisé #NouveauCap. Destiné aux personnes de plus de 45 ans et réalisé en partenariat avec Pulse, une association spécialisée dans l'entrepreneuriat à impact, ce dernier est gratuit. Le groupe de protection sociale affirme "*proposer une approche personnalisée et adaptée pour lever les freins à la création d'entreprise et mettre en confiance les lauréats*". Tout au long de leur parcours, les différents porteurs de projets bénéficieront de formations et d'accompagnement pour passer de l'idée à l'action. #NouveauCap débutera en septembre 2021, avec une session de deux jours visant à faire le point sur les situations personnelles des participants. Les deux mois suivants permettront, au cours de trois journées, de poser les bases des projets à impact et planifier le développement de ces derniers. Les trois projets les plus prometteurs au bout des six mois de suivi gagneront un accompagnement encore plus poussé jusqu'à mi-2022. Pour mémoire,

l'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 31 juillet et quelque 25 porteurs de projets intégreront cette première promotion.

Veolia lance un programme d'open innovation

Veolia lance Open Playground, un nouveau programme d'Open Innovation ayant pour objectif de co-construire les futures innovations du groupe avec des startups engagées. *"Réussir la transformation écologique suppose de construire collectivement les solutions qui permettront de répondre à l'urgence climatique"*, avance le groupe, qui espère mettre les expertises en commun. Quatre thèmes principaux sont ainsi concernés : tracking et traçabilité dans la supply chain (à destination des zones Asie et Amérique du Nord de Veolia) ; micro-circularité et maison autonomes (Afrique / Moyen-Orient) ; boucles vertueuses dans l'industrie de la mode, du textile et du luxe (France et Amérique du Nord) et upcycling des déchets de l'industrie agroalimentaire (Asie et Amérique du Nord). Les startups retenues seront sélectionnées en septembre 2021, date à laquelle une feuille de route sera co-construite avec Veolia. En mars 2022, un premier bilan visant à s'assurer de la viabilité du pilote industriel sera tiré avant qu'un contrat-cadre soit signé pour déployer l'innovation écologique développée au sein du groupe Veolia à partir de septembre 2022.



À lire aussi

Créer un fonds corporate en quatre étapes

Allianz appuie la solution de prédiction des risques climatiques d'Axionable

Labellisée par l'Ademe et le Ministère de la Transition écologique, la solution d'Axionable permet à tous les secteurs concernés par les risques climatiques de prédire et scénariser les impacts et de s'y adapter. Parmi les grands industriels ayant contribué à l'élaboration de cette technologie figure l'assureur allemand Allianz, qui la met actuellement à l'épreuve dans le cadre de ses activités courantes. *"Grâce à la solution d'Axionable, nous sommes capables de prédire avec plus de précision les impacts en termes de risques climatiques. Cela atténue grandement l'effet de surprise et nous permet de prévoir sur le moyen et long terme, au lieu d'ajuster constamment"*, a expliqué par voie de communiqué Giovanna Santi, directrice technique des risques climatiques chez Allianz pour la France. La solution exploite des données d'observation ainsi que de simulation climatique, atmosphérique et hydrologique de référence - issues du Giec, de Météo-France, Copernicus, etc. - pour alimenter un

moteur d'apprentissage automatique. L'exposition à court, moyen et long terme aux catastrophes naturelles, en fonction de la localisation et différentes trajectoires climatiques, permet d'anticiper : l'intérêt pour le secteur des assurances est absolument majeur et d'autres experts apparaissent sur ce segment, tel que Descartes Underwriting.

PSA a déposé le plus de demandes de brevets en France en 2020

Le constructeur automobile PSA (groupe Stellantis) conserve la première place du classement des dépôts de brevets en France (avec 1 239 demandes), devant le motoriste aéronautique Safran (1 103) et l'équipementier automobile Valeo (819) d'après l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi). Même s'il ne comprend pas la période de la crise sanitaire, ce palmarès annuel établi en comptabilisant le nombre de demandes de brevets publiées en 2020 - c'est-à-dire déposées entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019 - souligne le dynamisme de la recherche dans le secteur des transports et de la mécanique. Sur les dix premiers groupes du palmarès, sept opèrent dans le secteur des transports - PSA, Safran, Valeo, Renault, Airbus, Michelin et Faurecia. Le classement 2020 marque aussi une augmentation de la place de la recherche publique par rapport au classement 2019. Ainsi, 13 établissements de recherche et d'enseignement supérieur sont présents dans le Top 50 - contre 10 l'an dernier. Le CNRS conserve notamment sa sixième place. À noter que, dans la catégorie des PME à laquelle appartiennent les startups, les trois premières sociétés déposantes de brevets sont Aledia, Devialet et Isorg, dans cet ordre.

